

## La commune de Tournemire aujourd'hui

Texte de Jean-Baptiste de Ribier du Châtelet dans le dictionnaire du Cantal (1824)

Cette commune fait partie du canton de Saint-Cernin et de l'arrondissement d'Aurillac. La configuration de son territoire est fort irrégulière; elle présente un étranglement à son centre, tandis qu'elle s'étend en parties inégales de l'est à l'ouest. Cette commune est bornée au nord et à l'est par les communes de Saint-Chamand et de Saint-Projet; au sud, par celle de Girgols, et à l'ouest, par Saint-Cernin.

Sa superficie est de 725 hectares, divisées comme suit : 123 hectares en terres arables; 137 en prairies; 235 en pâtures; 71 en bois; 9 en jardins; 150 en bruyères, chemins et cours d'eau. Elle est arrosée par les petites rivières appelées la *Loire* et la *Uarlit*, qui prennent leur source au pied du Puy-Chavaroche, courent presque parallèlement de l'est à l'ouest pour aller confondre leurs flots près du pont de St-Cernin , à cinq kilomètres en aval du bourg de Tournemire. Celui-ci est situé à deux myriamètres au nord d'Aurillac.

La commune de Tournemire occupe un fort joli vallon, couvert de belles prairies réputées les meilleures du département ; mais on y récolte peu de grains, une autre partie du territoire étant occupée par des bois et bruyères ; celles-ci alimentent des troupeaux de bêtes à laine.

La population officielle de la commune est de 667 habitants, répartis dans 16 petits villages ou hameaux et 122 maisons.

A l'exception du tuf ponceux, du conglomérat et de quelques filons de trachyle qui la traversent, dit M. Bouillet, la vallée de Tournemire est bien aride pour le géologue; elle l'est moins pour le botaniste.

L'église, placée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, est très-ancienne; c'était, avant 1789, une cure à la nomination de l'évêque de Saint-Flour; mais dans des temps beaucoup plus antérieurs, le seigneur du lieu en avait le patronage. On y remarquait, dit-on, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, la chapelle dédiée à saint Michel, richement dotée et magnifiquement ornée par les libéralités du seigneur patron.

Les anciens curés dont les noms ont été conservés, sont : Pierre de Neyrestan, en 1256. — Bertrand de Lalande, en 1345. — Jean de Faussanges, en 1421. — Jacques Le Loup, en 1433. — Jean de Tourtoulou, en 1436. — Autre Jean de Faussanges, en 1458; celui-ci fit foi et hommage, à cause de l'église et des biens qui en dépendaient, à Rigaud de Tournemire, en 1499. — Louis d'Anjony, en 1500. — Pierre Bonafé, en 1521. — Jacques Rivet, qui renouvela l'hommage au seigneur de Tournemire, en 1565. — Géraud Lafon, en 1595. — Claude Lacoste, qui rendit hommage à Claude de

Pestels, devenu seigneur du lieu en 1605. — Jacques d'Anjony, en 1610. — Antoine du Réal, en 1663. — Pierre Sacreste, en 1665. — Jean de La Carrière, en 1693. — Claude de Rivo, en 1743.

#### ANTIQUITÉ. — VIGUERIE. — CHATEAU.

Tournemire fut, au moyen âge, le siège d'une viguerie, degré de juridiction d'abord exercée au nom du comte, et qui plus tard devint héréditaire. Elle comprenait la haute et basse justice (*merum imperium*), droit de leyde, de location de places au marché, etc. La justice de Tournemire avait aussi des poids et mesures particuliers en usage dans son ressort.

C'est à tort que Chabrol et autres ont affirmé que le château de Tournemire fut du nombre de ceux que Pepin-le-Bref assiégea et prit en Auvergne, lors de sa dernière campagne contre le duc Waiffre, en 767. Le fait en lui-même peut être vrai, car, assurément, les auteurs qui ont raconté les événements de cette guerre mémorable, n'ont pas donné la nomenclature de toutes les places qui attirèrent l'attention du conquérant; ils se sont bornés à dire que le monarque français réduisit une multitude de forts, parmi lesquels ils ne nomment que ceux de Scorailles, de Turenne et de Peyrusse. Ainsi, Adelme, pas plus que ses devanciers, n'a fait aucune mention de Tormina, que des modernes ont confondu avec Torinna. (Voir le *Recueil des Historiens*, t. v, p. 36, 200. 339.) Or, il suffit du silence des auteurs contemporains pour être autorisé à révoquer en doute la réalité du fait dont il s'agit.

Au surplus, l'antiquité de Tournemire ressort de bien d'autres indices : d'abord, d'une assez grande quantité de titres très-anciens, desquels on peut aisément tirer le témoignage d'une ancienneté plus grande encore. L'existence du vieux fort se perd de même dans la nuit des temps, et, au XIV<sup>e</sup> siècle, il offrait encore toutes les ressources d'une formidable défense. Le principal corps se composait d'une grosse tour circulaire munie de créneaux, et d'un vaste bâtiment presque aussi élevé que le donjon, et couronné de mâchicoulis. On y arrivait, du côté de l'église, par un portail crénelé, surmonté d'une tour carrée percée de meurtrières. Cette première enceinte franchie, il fallait gravir plusieurs degrés et l'on se trouvait alors sur une sorte de terrasse qui environnait l'édifice en forme de rempart, et aux angles de laquelle étaient des bastions crénelés. De cette seconde enceinte on pénétrait dans l'intérieur du château par une porte disposée de manière à offrir un nouveau moyen de résistance. C'est dans cet intérieur que se trouvaient les appartements du maître et le logement des hommes d'armes.

Les titres anciens font aussi mention de plusieurs tours, espèces de forts détachés qui défendaient les abords de la place : telles étaient la tour de Chaliers, celles de Golhrand, de Golfier, de Mazerolles, de Montai, de Fortanier; le château inférieur ; les maisons fortes de Larmandia, de la Feydie, de la Jourdain, de la Boudinière, sur lesquelles nous reviendrons.

Ce château qui, dans le principe, était désigné sous le nom de *Château souverain*, et dont le maître s'était longtemps vanté de ne relever que de Dieu et de son épée; ce château, disons-nous, dut subir la loi du temps, et le haut baron se résigner à voir amoindrir sa puissance. C'est que, par suite des partages et aliénations, il avait vu naître et grandir autour de lui des influences rivales qui ne tardèrent pas à égaler et même à éclipser la sienne.

Dès l'an 1284, plusieurs coseigneurs de Tournemire avaient soumis leur fief au roi, et, en 1298, date d'un traité intervenu entre eux au sujet de l'entretien de la forteresse déclarée place commune, le nombre de ces coseigneurs n'était pas moindre de dix. C'était alors Guillaume de Tournemire, Raymond de Montal, Pierre de Golhrand , Arnaud de Tournemire, autre Guillaume de Tournemire, Aymerie de Tournemire, Guillaume de Tournemire, fils de Pierre; Guillaume de Tournemire , fils de Géraud; Béatrix de Tournemire, épouse de Luc de Rodez; et enfin, Marie de Beaumarchais, fille d'Eustache, jadis bailli royal des montagnes d'Auvergne. Chacun de ces seigneurs avait des droits et un logement dans l'un ou l'autre des points fortifiés désignés plus haut, et aussi des obligations à remplir envers la cause commune. Tous les chefs des branches cadettes étaient tenus de rendre hommage à l'aîné, et celui-ci le devait pour tous au seigneur dominant Les témoins de cet accord furent : Rigaud de Beauclair, Hugues de Corn, Brun de Claviers, Rigaud de Tourtoulou (1) et Géraud de Neyrestang.

Ces nombreux démembrements, et d'autres qui survinrent encore, amenèrent par la suite de fâcheuses discussions. Comme les d'Armagnac, les Tournemire eurent des heures d'emportement; moins puissants que les premiers, ils sont demeurés moins célèbres; mais quelques-uns d'entre eux se livrèrent à des violences qui leur attirèrent de terribles châtiments. Dans l'une de ces luttes, que nous raconterons plus loin, le château principal fut pillé, dévasté, c'était en 1543, et quelques années plus tard il tombait en ruines, si bien qu'aujourd'hui on reconnaît à peine la place qu'il occupait. Tel est le sort des choses de ce monde

## MAISON DE TOURNEMIRE .

*(Il a existé en Rouergue, dès le XII<sup>e</sup> siècle, une famille du même nom, originaire du château de Tournemire, situé à deux lieues de Saint-Afrique. Elle est connue par de nombreuses libéralités faites à l'abbaye de Silvanés, de 1140 à 1170. Plus tard, les*

possesseurs de ce château portèrent indifféremment les noms de Jourdain ou celui de Tournemire. Cette similitude de nom avait fait penser à M. de Barreau, auteur d'une publication historique sur le Rouergue, que Jean de Tournemire, qui opéra l'arrestation de Mérigot Marchés, était de ce pays; mais sur les observations que nous lui avons présentées, il a loyalement reconnu son erreur).

C'était l'une des plus antiques races féodales de notre province. Rigaud de Tournemire, chevalier, fut présent avec Armand de Mauriac et autres, à une donation faite par Ebles I, vicomte de Comborn, de Turenne et de Ventadour, à l'abbaye d'Uzerches, en Limousin, sous le règne de Henri I, roi de France, l'an 1030. (*Cartulaire d'Uzerches*, folio 492. — *Manuserits de Gaignières*, v. 185, f° 58.)

Le même Rigaud de Tournemire donna, l'année suivante, à l'abbaye de Conques, en Rouergue, le lieu du Chiez, situé en Auvergne. (*Recueil de Doat*, vol. 143, fol. 131.)

Ne pourrait-on pas conjecturer que ce Rigaud de Tournemire, ou tout au moins un seigneur de son sang, fut le fondateur du château de son nom, en Rouergue, et y devint la souche de la famille dont il est question dans la note ci-contre? Et le nom de *Jordaint*, donné à l'une des tours de la forteresse que nous avons décrit plus haut, ne viendrait-il pas à l'appui de notre remarque? Oui, mais de la conjecture à la preuve, la distance est grande.

Une légende relative à l'abbaye de Tulle, citée par M. de Ribier, mais que nous ne connaissons pas, range Pierre de Tournemire, seigneur du lieu, en Auvergne, parmi les bienfaiteurs de ce monastère auquel il aurait donné, en 1077, divers biens, entre autres, un village appelé *Monteil*, avec onze métairies, le tout situé en Auvergne. Nous devons dire à ce sujet que, ni les auteurs de *Gallia christiana*, ni Etienne Raluze dans son *Histoire de l'Eglise et de la Ville de Tulle*, ne font mention de cette libéralité. Le seul rapprochement que nous y trouvons avec le nom de Tournemire, c'est à propos de la donation faite, en 1216, par Reynaut de Rejaut, prévôt de la susdite abbaye, de la quatrième partie du mas du Puy, qu'il avait acquise d'Aymeric de Tournemire et de ses deux fils, P. et Ar.

D'après la même chronique, Etienne de Tournemire, seigneur de Pierre-Buffière, en 1091, aurait aussi fait des dons à l'abbaye de Tulle, consistant en biens, cens et rentes assis dans la paroisse de Chamboulive.

Tournemire

Le président Vernyes, dans ses mémoires sur la situation de l'Auvergne au temps de la ligue, a prétendu encore que la ville de Montferrand avait appartenu à la maison de Tournemire. Quelque respectable que soit ce témoignage d'un homme sérieux et instruit, nous ne pouvons y croire: l'histoire de Montferrand et de ses possesseurs, depuis une époque fort reculée, est assez connue, et rien n'y justifie l'assertion de l'auteur; aussi ses éditeurs ont-ils, avant nous, relevé l'erreur dont il s'agit.

Pierre de Tournemire, chevalier, frère du précédent et seigneur de Tournemire, en Auvergne, se croisa au concile de Clermont, en 1095 ; Jacques partit aussi pour la terre sainte en 1102, et Bertrand de Tournemire fut du nombre des chevaliers d'Auvergne qui accompagnèrent saint Louis dans sa première campagne d'outre-mer, en 1249 (Voir *l'Art de vérifier les dates*. — *L'Armoriai des Salles des Craisades*, première partie, p. 18, seconde partie, p. 40, — *L'Ancienne Auvergne*, t. II, p. 179). — Chabrol, I. IV, p, 228.)

C'est peut-être à l'une de ces dates qu'il convient de faire remonter l'origine de la foi et hommage que les seigneurs de Tournemire devaient à l'évêque de Clermont et que lui rendirent Pierre de Tournemire, en 1321; Aymeric; en 1520; et Guillaume de Tournemire, en 1344; car on sait que les seigneurs qui partirent pour la terre sainte avaient coutume de soumettre leurs terres à l'église à laquelle ils en confiaient la garde. (*Voy. Gallia christiana*, t. II, preuves, colonne 93.)

Il serait trop long de rapporter ici toutes les ramifications de la maison de Tournemire , laquelle s'est divisée en un grand nombre de branches et dont il reste encore des représentants, ainsi que nous aurons soin de le constater en temps et lieu. Au surplus, ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de connaître les détails de cette généalogie, la trouveront, sinon complète , du moins plus développée dans le *Nobiliaire d'Auvergne*, par M. Bouillet, t. VI, p. 366 et suivantes.

Quant à nous, nous nous bornerons à passer très-sommairement en revue les faits qui concernent les possesseurs du château de Tournemire et ceux de leurs agnats établis dans la même commune, à commencer par le suivant:

Guillaume de Tournemire, 5<sup>e</sup> du nom, petit-fils de Rigaud de Tournemire, qui vivait en 1275, rendit hommage à l'évêque de Clermont, en 1434, à cause du château de Tournemire , du village de Faussanges, de celui de Bezaudun , de la moitié du Château-Vieux et des dépendances, telles que les villages d'Alau et du Teillet; plus, pour les fiefs que tenaient de lui Hugues de Neyrestang, Begon de La Roque, Hugues de Mazerolles. Guillaume III avait épousé, le 4 novembre 1311, Hélène de Gourdon , fille de Bertrand , l'un des puissants barons du Quercy, de laquelle il était veuf en 1333. De cette union étaient nés quatre fils : Bertrand, qui suit ; Fortanier, qui vivait en 1352; Rigaud et Linassier, chanoines de Rodez sous l'épiscopat de Bertrand de Cardaillac, en 1370.

Bertrand 1, seigneur de Tournemire, reçut en 1350 l'hommage des autres 60 seigneurs du lieu. Deux ans plus tard, il était en discussion avec Pierre et Guillaume de Tournemire, père et fils, ses parents, au sujet de la possession de la *tour Golfière*, du château de Tournemire, que Pierre et Guillaume prétendaient leur appartenir héréditairement de toute ancienneté (*ab antiquo*). Pour terminer ce différend, les parties le soumirent à l'arbitrage d'Astorg d'Aurillac, seigneur de Conros et de la Bastide qui, par sentence rendue à Tournemire, le lundi après la fête de Saint-Barthélemy 1352, décida que; s'il était vrai que lesdits Pierre et Guillaume de Tournemire avaient eu des droits sur la tour Golfière, ils les avaient laissés prescrire faute d'en avoir usé depuis un long terme; il ordonna, en conséquence, que la tour resterait en toute propriété à Bertrand, à charge par celui-ci d'assigner en dédommagement à la partie adverse 60 sols de cens et rentes, avec toute juridiction.

Bertrand de Tournemire obtint, le 23 juillet 1356, commission pour faire contraindre les héritiers de Guillaume de Saint-Chamand à lui payer la dot promise à Galienne de Saint-Chamand, sa première femme; il épousa en secondes noces Cécile de Grezinhac ou Gresignac, d'une ancienne maison du Périgord. Bertrand de Tournemire est qualifié chevalier dans des lettres de répit de service que le duc de Berri et d'Auvergne lui accorda pour deux ans, le 8 septembre 1365, en considération des pertes qu'il avait éprouvées pendant la guerre contre les Anglais. Il fournit au même duc, le 3 janvier 1368, le dénombrement de ses fiefs, dans lequel sont compris son château de Tournemire, la moitié du Château-Vieux, le mas de Bezaudun et ceux que tenaient de lui les seigneurs de Larmandie (Anjony), de Lestang, de Roussy, de Pradines, de Rcegaud, de Requiran, de Plaignes, de Drugeac, de Saint-Paul et de Marzes. Voilà, certes, une belle vassalité qui laisse juger combien elle devait être plus considérable encore avant les démembrements dont nous avons fait mention. Bertrand de Tournemire testa le 19 novembre 1370, laissant de Galienne de St-Chamand, sa première femme : 1° Irlande ou Iolande de Tournemire, mariée avant 1370 à Rigaud de Beauclair, chevalier; 2° Jean, dit Fortanier de Tournemire. Du second lit étaient issus : autre Jean de Tournemire, qui continua la ligne aînée; trois autres fils qui ne paraissent pas avoir laissé de postérité, et une fille nommée Jeanne, tous légataires en 1370.

Jean de Tournemire, né du second lit et institué héritier par son père, fut seigneur de Tournemire, de Laroquevieille, de la Peyre-en-Jordanne, de Bezaudun et autres lieux. Il reçut, le 17 mars 1390, la foi et hommage de Louis d'Anjony, l'un des coseigneurs de Tournemire, du chef de Marguerite de Tournemire, alias Golfier, sa mère. Cette maison d'Anjony, originaire de la ville d'Aurillac, n'était alors qu'à son aurore; on la verra bientôt grandir et s'élever au rang des plus distinguées du pays.

Cette même année 1390, il se produisit au château de Tournemire un fait historique qui eut alors un grand retentissement en France et en Angleterre, et dont le bruit s'est perpétué chez nous à travers les siècles. Nous voulons parler de l'arrestation opérée

par Jean de Tournemire de la personne du fameux Aymérigot Marchès, de ce rusé chef de bandits, grands preneurs de forteresses; de ce célèbre pillard du parti anglais qui, pendant tant d'années, détroussa marchands et voyageurs, nobles et vilains, qui rançonna tant de villes et de monastères

Le chroniqueur Froissart a raconté longuement, dans son style pittoresque, tous les détails de cet événement dont le souvenir est resté si profondément gravé dans la mémoire de nos populations, tant leurs aïeux avaient eu à souffrir des déprédations commises par la bande d'Aymérigot. M. Bouillet a rapporté, dans sa *Description de la Haute-Auvergne*, p. 245, les principaux passages de Froissart, ce qui nous dispense de les reproduire en entier.

On sait donc qu'après la prise du fort de la Roche-Vandès, près du Mont-d'Or, sur la bande d'Aymérigot-Marchès, celui-ci errant, sans compagnons et sans asile, résolut de se réfugier chez son cousin, le seigneur de Tournemire, pensant s'y trouver en sûreté. Il se dirigea en effet de ce côté, et, après bien des épreuves, bien des alarmes, il arriva enfin au château de Tournemire et se crut sauvé. Les apparences répondirent d'abord à cette pensée. Pendant qu'un valet prenait soin de sa monture, un autre le conduisit dans un appartement où il put se débarrasser de son armure et changer de vêtements. Une fois convenablement *appareillé*, le nouveau venu demanda à voir son bien aimé cousin, et un page s'empressa de l'introduire auprès de son maître. Jean de Tournemire qui, lui aussi, avait à se reprocher certains excès, résolut de se les faire pardonner en opérant une capture qu'il savait devoir être agréable au roi et au pays. Ainsi disposé, le seigneur de Tournemire reçut mal son hôte; il l'accusa d'être cause de sa disgrâce auprès du duc de Berri, et de vouloir le compromettre encore davantage par sa présence dans ses terres; il lui signifia enfin qu'il entendait le retenir prisonnier, et le livrer au roi qui ferait de lui ce qu'il lui plairait.

Aymérigot-Marchès, surpris, confondu, eut beau s'exclamer sur le procédé dont il se voyait la victime; il eut beau invoquer les liens de parenté qui unissaient les deux familles, faire appel à la générosité de son ancien commensal et promettre de restituer le fruit de ses rapines, rien n'y fit, il fut jeté dans la grosse tour et soigneusement gardé.

Cet acte accompli, le seigneur de Tournemire se hâta d'écrire au duc de Berri qui se trouvait à Paris, et lui dépêcha un de ses plus fidèles serviteurs avec ordre de faire diligence.

La nouvelle de la capture d'Aymérigot causa une véritable joie à la cour, et le roi écrivit au comte d'Armagnac, commandant supérieur en Auvergne et provinces adjacentes, la lettre que voici, imprimée dans le tome III des *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, par Bosc. Il est bon de remarquer que l'orthographe de cette missive a été modernisée lors de l'impression.

« Très-cher et féal cousin , pour ce que naguères nous fut rapporté que Jean Tornemire , chevalier, avait pris Mérigot-Marchès, écrivimes hâtivement à icelui chevalier que ledit Mérigot-Marchès il nous envoyât, sur quoi il nous a rescrit que ledit Mérigot il a pris par votre commandement, et paravant la réception de nos lettres l'avait baillé à un chevalier qui de par vous et en votre nom l'était venu quérir devers lui, si comme plus à plein est contenu ès-lettres du dit chevalier, lesquelles vous envoyons ci-encloses, en vous priant et requérant sur tout le plaisir que nous voudriés faire, et néantmoins mandons a cestes que ledit Mérigot vous nous envoyez incontinent ces lettres vues, en bonne et sûre compagnie et garde sachant que nous en ferons à vous et ailleurs, telle récompensation qu'il devra suffire. Si gardez en toutes manières qu'en ce, n'y ait aucun défaut ou délai. (Archives de Rodez.)

Le chevalier que le comte d'Armagnac avait envoyé auprès de Jean de Tournemire , et entre les mains duquel le prisonnier avait été remis, était Jean de Blaisi, chevalier du roi et son commissaire extraordinaire , chargé de négocier l'évacuation de nos places fortes par les bandes, anglaises moyennant finance. La remise d'Aymérigot ne fut pas gratuite : Jean de Blaisi souscrivit, tant en son nom qu'en celui du roi, au profit du seigneur de Tournemire , une obligation de la somme de 4,500 livres : *Pro ratione, traditionis et delibcralionis Merigot-Marchès*. Cette somme n'était pas entièrement soldée le 5 août 1395, date d'une sommation faite au sieur de Blaisi à la requête du seigneur de Tournemire. (Manuscrit du curé Teillard, p. 187, 188.)

Le sénéchal d'Auvergne , Pons de Langeac , dit *Ponction (Petit-Pons)*. avait été chargé de conduire le prisonnier à Paris, et, dès le 5 juin 1391, sa mission était accomplie , ainsi qu'on le voit par la pièce que nous allons rapporter, et dont nous devons la découverte à notre obligeant ami M. Léon Lacabane, directeur de l'école des Chartes à Jehan de Blaisy, seigneur de Mauvilly, chevalier, chambellan du roi nostro sire, et commissaire d'icelui seigneur sur le fait de la vuide des forteresses occupées par les ennemis du royaume ès-pays de Rouergue, Quercin (Quercy), Velay, Givaudan et Auvergne, à notre amé clerc Guillaume Cochait, salut:

comme par noble homme messire Guy Morel, chevalier, commis à ce de nous, eussent été receuz en monstre (passés en revue), soubz noble homme escuier Ponchon de Langheac XXII paies de gens d'armes, lesquels nous ont servis à conduire le corps de Mérigot-Marchès dès le XXVII<sup>o</sup> jour de may jusques au jour du V<sup>e</sup> jour de juing, qui font X jours; si te mandons que au jour duy iceulx avons cassés de gaiges et dores en avant ne leur faies aucun paiement. Donné soubs nostre scel le V<sup>e</sup> jour de juin l'an mil<sup>ccc</sup> <sup>iiii</sup> XX et onze. Scellé d'un sceau en cire rouge portant une fasce chargée d'une petite croix recroisetée et accompagnée de six coquilles posées, trois en chef et trois en pointe. (Original au cabinet des titres de la bibliothèque impériale, à Paris )

A peine arrivé à Paris, Aymérigot-Marchès fut jugé, condamné, décapité aux halles, puis son corps écartelé et chacun de ses quartiers exposé à l'une des quatre souveraines portes de la capitale; supplice épouvantable, mais bien mérité.

Mais, quel était donc ce terrible Aymérigot-Marchès, quel était son pays, quelle était sa famille? demanderont beaucoup de nos lecteurs; car, peu d'historiens l'ont dit d'une manière certaine. On l'a souvent appelé *Marcel* et signalé comme étant Auvergnat, ce qui est une double erreur; et, à ce propos, on n'a pas manqué de prodiguer les injures aux gentilshommes d'Auvergne de ce temps-là; on n'a pas craint de leur appliquer l'infâme qualification de *détrousseurs*. L'an dernier encore, un touriste qui faisait de l'histoire comme les touristes en font, reproduisait ces injustes accusations dans *l'Ami de la Patrie*, de Clermont, et il se demandait ensuite si Aymérigot n'était pas un proche parent d'Etienne Marcel, le célèbre prévôt des marchands en 1558, cet autre partisan des Anglais, qui leur eût ouvert les portes de la capitale sans le patriotique dévouement des bourgeois Jean Maillard et Pepin Désessarts.

Et bien, non! Aymérigot n'était point Auvergnat, et pas un noble d'Auvergne ne fut capitaine de routiers; au contraire, ils ne cessèrent de guerroyer contre ces bandits qui tous étaient Gascons, Périgourdins, Bretons ou Limousins, et les ruines qu'ils amoncelèrent en Auvergne témoignent assez de la résistance qu'ils y rencontrèrent.

La patrie d'Aymérigot était le Limousin, son nom patronimique était Marchés; sa famille avait longtemps joui de la considération publique. Le chroniqueur Geoffroy, prieur du Vigéois, près de Brives, qui écrivait à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, a dit en parlant de son origine à lui, qu'il était fils d'autre Geoffroy du Breuil, du château d'Exideuil; que sa mère, morte en 1168, s'appelait Lucie Marchés, fille de Bernard Marchés et d'une sœur de Guy d'Alduin, tous deux seigneurs de Nobiliac, et petit-fils de Guy de Lastours, premier baron du Limousin. (Voyez Marvaud, *Histoire du Bas-Limousin*, t. II, p. 28, 29, à la note.) Quant à Aymérigot, il était fils aîné de feu Ayméric Marchés, seigneur de Chalus-Marchès et de Noblac, à quelques lieues de Saint-Yrieix; que le roi Philippe-de-Valois appelait *son amé et féal Eméry*, dans des lettres de l'année 1359 qui sont aux archives de l'empire. Il était, en outre, proche parent des d'Ussel, des Ventadour, des Tournemire et de plusieurs autres maisons considérables. Ses biens furent confisqués et donnés à Pierre de Magnac, secrétaire du roi, par lettres-patentes du mois de février 1390. (Vieux style. — Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne*, t. 1, p. 289, 323.) Aymérigot-Marchès n'était donc, ni plus ni moins, que l'un de ces mauvais sujets qui surgissent quelquefois du sein des familles les plus honnêtes pour en faire le désespoir et le déshonneur.

Jean de Tournemire, que nous avons laissé un peu loin pour nous occuper de son prisonnier, avait épousé Jeanne de Rolland, des seigneurs de Cromières et de Valon, de laquelle il eut, entre autres enfants: Bertrand II, qui lui succéda dans ses principaux

fiefs; Aymeric, qui forma la branche de La Roquevieille, laquelle ne tarda pas à se fixer en Languedoc. On trouve à la même époque un autre Jean de Tournemire, damoiseau, dont la veuve, Etoile de Sartiges, fille de Georges, seigneur du lieu, se remaria, le 30 avril 1595, au seigneur de Montmoraud.

Bertrand II, seigneur de Tournemire et autres lieux, s'allia, le 16 novembre 1394, avec Marguerite de La Motte, fille de Louis et de Randonne de Montrognon. Il reçut, conjointement avec son frère Ayméric, l'hommage du seigneur d'Anjony, le 4 juin 1408, et celui de Pierre de Pradines, à cause de la tour de Chaliers, le 14 août 1418, en présence de Jean, dit Fortanier de Tournemire, et du bâtard du même nom. Bertrand et Ayméric refusèrent, en 1401, de rendre hommage au duc de Berri et d'Auvergne pour la seigneurie de la Peyre-en-Jordanne, déclarant qu'elle relevait de l'abbaye d'Aurillac. Bertrand II laissa au moins deux fils : 1° Rigaud, qui continua la descendance ; 2° Louis de Tournemire, légataire de sa mère, le 14 août 1412, et qui servait dans une compagnie d'écuyers passée en revue à Baucaire en 1418.

Rigaud de Tournemire, seigneur de Tournemire, de Bezaudun, de la Peyre-en-Jordanne, de Girgols, de St-Cirgues, etc., nommé dans le testament de sa mère, du 14 août 1412, épousa le 14 avril 1439 Jeanne de Dienne, fille de Louis, baron de Dienne, et de Baranne d'Estaing. Il testa le 4 août 1454, désignant pour exécuteur de ses dernières volontés Antoine de Tournemire, son cousin-germain, seigneur de La Roquevieille. Il avait trois fils et trois filles; les fils furent : 1° Guy, dont on va parler; 2° Louis, auteur de la branche de Bezaudun ; 3° Jean, marié avant 1500 à Catherine de Méallet, mère de Jeanne de Tournemire, alliée le 22 février 1516 à François de Nozières-Montal.

Guy de Tournemire, institué héritier par son père, fut seigneur de Tournemire, de la Peyre-en-Jordanne, de Roussy, coseigneur de La Roquevieille et de Girgols. Il servait en qualité d'homme d'armes dans la compagnie de Louis, bâtard de Bourbon, amiral de France, en novembre 1474. Il s'était marié en 1469 avec Agnès de La Roque, de laquelle naquirent deux filles, Antoinette et Jeanne. La première fut mariée le 18 janvier 1499 avec Brandélis de Gontaud-Biron, sénéchal du Périgord. Cette jeune femme mourut l'année suivante, après avoir donné le jour à un fils nommé Nicolas, qui ne vécut pas.

Après la mort de sa fille aînée et de son petit-fils, Guy de Tournemire convola à de secondes noces, en 1502, avec Marguerite de Gontaud-Biron, veuve de Robert de Chauveron et mère de Jean de Chauveron, seigneur de Dussac, qui épousa le même jour Jeanne de Tournemire, seconde fille de Guy. De cette union vint une fille qui suit:

Jeanne de Chauveron, mariée à Bertrand de La Roque-Toirac, auquel elle porta la terre de Tournemire, qui passa bientôt après, par des alliances successives, d'abord dans la maison de Pestels, en 1600; puis, en 1644, à Aimé ou Edme de Caissac, qui

en rendit hommage au roi en 1683. Jean, son fils, accomplit la même formalité en 1699. La maison d'Anjony en eut aussi sa part, que lui apporta Gabrielle de Pestels, en épousant Michel d'Anjony, le 15 février 1643.

Pendant leur possession, Bertrand de La Roque et Jeanne de Chauveron eurent de violents débats avec Guy de Tournemire, seigneur de Bezaudun, débats que nous ferons connaître ci-après, à l'article- relatif à ce dernier. A leur tour, les Pestels et les d'Anjony plaidèrent longtemps à propos de leurs prétentions respectives.

#### FIEFS DEMEMBRES DE CELUI DE TOURNEMIRE.

Par ce qui précède, on a déjà pu juger de l'importance primitive de la terre de Tournemire; nous allons compléter ces données par une courte notice sur chacune des divisions qu'elle a subies et sur les familles qui les ont possédées.

La tour de Chaliers. Cette tour, qui en 1298 faisait corps avec la forteresse, était elle-même défendue par un mur d'enceinte crénelé, de laquelle on arrivait à l'entrée de la porte par une pente rapide. Dès l'année 1327, la tour de Chaliers, ainsi que la portion de la seigneurie qui en dépendait, était au pouvoir de Guy de Mauriac, coseigneur de Miremont, auquel l'avait cédée Pierre de Lavio de Villemur, qui l'avait lui-même achetée de Marie de Beaumarchais en avril 1323. Pierre de Pradines, damoiseau, en fournit reconnaissance à Bertrand et à Ayméric de Tournemire, en 1418, et Bernard de Pradines en rendit hommage au duc de Bourbon et d'Auvergne, en 1442. Il y a toutefois preuve que la maison de Mauriac y avait conservé des droits, ou bien qu'elle les récupéra par une alliance avec les Pradines; car on voit dans le père Anselme, t. m, p. 830, que Jeanne de Mauriac, fille de Guillaume, seigneur de Chaliers, et petite-fille de Pierre de Pradines, épousa avant 1522 Jean d'Apchier, baron de Montbrun, paroisse de La Vastrie. Vers le même temps, Guillaume et Bernard de Mauriac-Miremont vendirent la tour de Chaliers à Pierre d'Anjony; mais les successeurs de ce dernier la cédèrent en 1643 à Claude de Pestels, baron de Tournemire, dont la fille, Marie de Pestels, la porta en mariage, l'année suivante, à Edmond Aimé de Caissac, qui la possédait en 1683. Jean, son fils, la reconnut au roi en 1699. Chaliers revint plus tard à la maison d'Anjony, ainsi que le constatent des actes postérieurs à ceux que nous venons d'indiquer.

Le Fortanler, dont les possesseurs prenaient leur surnom, était, croyons-nous, le vieux fort, le plus ancien édifice féodal de Tournemire. C'était un vaste bâtiment flanqué de plusieurs tours reliées entre elles par un mur de circonvallation muni de mâchicoulis et de créneaux. Dans l'intérieur étaient, comme toujours, la résidence du maître et le logement des gens de guerre. Les tours qui en défendaient l'approche étaient connues sous les noms suivants:

La tour ou salle de Mazerolles. Elle appartient d'abord aux seigneurs de Mazerolles et de Drugeac, puis à la maison de Montai jusqu'à l'année 1630, qu'Antoine de Montal, seigneur de Prades, la vendit au seigneur d'Anjony.

La tour Golbrand, également attenante au vieux fort, appartenait, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, à Vesian et Guillaume de Golbrand, chevaliers, parties contractantes dans le traité de 1298. Géraud de Golbrand, fils d'autre Géraud, était coseigneur de Tournemire en 1317, époque à laquelle il fournit reconnaissance au seigneur dominant, avec déclaration qu'il ne prétendait aucun droit sur la viguerie de Tournemire. Léone de Golbrand, héritière de sa maison, épousa, «n 1345, Rigaud de Tourtoulon; il est vraisemblable que celui-ci, ou ses descendants, cédèrent leurs droits à l'un des autres coseigneurs de Tournemire.

La Jordalne, qui, sans nul doute, devait son nom à un souvenir des croisades, était une maison forte, espèce de poste avancé du vieux château, sur le chemin de Bezaudun, et compris, comme tous les autres points fortifiés, dans le traité de 1298. Il appartenait, en 1368, à Jean de Malet ou Melet, qui reconnut le tenir en fief d'Ayméric de Tournemire, d'une branche cadette.

La tour Golfiere, comprise dans le traité de 1298, fut l'objet d'une nouvelle transaction sur sentence arbitrale rendue, en 1352, entre Bertrand I, principal seigneur de Tournemire, d'une part, et Pierre et Guillaume de Tournemire, ses cousins; nous avons dit plus haut qu'elle fut adjugée à Bertrand I. Il paraît cependant que les cadets en retinrent le nom; car Jean de Tournemire, dit *Golfier*, seigneur de Marzes, figure à l'Armoriai de 1450. La tour Golfière passa, par alliance, dans la maison d'Anjony.

Anjony, anciennement lLarmandie. C'était aussi, dans le principe, une maison forte, appartenant en 1298 à Eustache de Beaumarchais, ou plutôt à Marie, sa fille, épouse de Pierre de Chambeuil. Cette dame en consentit vente à Pierre de Lavie de Villemur, qui, à son tour, l'aliéna vers 1350 à Fierre d'Anjony, citoyen de la ville d'Aurillac, lui garantissant prescrits tous les droits prétendus sur ce fief par le seigneur de Tournemire. C'est cette clause qui occasionna, en 1369, des difficultés sérieuses entre les deux maisons au sujet de l'hommage que le seigneur d'Anjony refusait à celui de Tournemire.

Louis d'Anjony, damoiseau, fils ou petit-fils du précédent, et comme lui seigneur de Falcimagne, fut moins récalcitrant que ses devanciers; il fit foi et hommage à Jean de Tournemire, le 17 mars 1590. D'après une généalogie manuscrite, ce Louis d'Anjony avait d'autres droits sur Tournemire du chef de sa mère, Marguerite de Tournemire, fille de Jean, dit *Golfier*. Il était garde des sceaux au bailliage des montagnes, en 1421; il laissa un fils, nommé Louis comme lui.

Louis II, seigneur du Puy-de-Larmandie, coseigneur de Tournemire, de Falcimagne et autres lieux , viguier de Figeac , obtint du duc de Bourbon et d'Auvergne, le 14 février 1439, l'autorisation de faire construire sur le Puy-de-Larmandie une maison forte à laquelle il donna son nom d'Anjony, qu'elle a conservé jusqu'à ce jour.

Le château d'Anjony est situé sur un roc escarpé qu'on gravit par une pente raide au milieu des rochers. Le corps principal de l'édifice forme un carré flanqué à chaque angle d'une tour élancée et ronde. Sa conservation est entière; on y trouve encore courtines, créneaux et mâchicoulis. La place qu'occupe le bâtiment, ainsi que ses dimensions restreintes, laissent supposer qu'il avait pour destination de protéger les ouvrages militaires qui couvraient le plateau.

Au rez-de-chaussée de l'une des tours est ménagée une chapelle dont les murs, décorés de fresques anciennes, présentent un certain intérêt artistique. Il existe sous la cour qui précède l'entrée des caves profondes qui se prolongent au-delà des fondations du château. Ce n'est point dans ce donjon , comme on le croit généralement, mais dans le château de Tournemire, depuis longtemps démoli, que fut arrêté Aymérigot-Marchès, le roi des pillards. (*L'Ancienne Auvergne et le Velay*, t. III, p. 235. — *Atlas*, planche 52.)

Tout, dans ce château, dit à son tour M. Bouillet, tout y porte l'empreinte de ces temps où les arts, encore dans l'enfance, manifestaient cependant leurs efforts par des productions remarquables. J'ai pu voir au château d'Anjony ce qu'était un appartement meublé avec toute la somptuosité du XVI<sup>e</sup> siècle: riches tapisseries, meubles de toute espèce, tableaux d'histoire, portraits de famille, rien n'y manquait; et, ce qui augmentait le prix de tout cela, c'est l'esquisse politesse, les attentions délicates avec lesquelles les maîtres du logis, M. le marquis et Mme la marquise de Léotoing-d'Anjony, m'ont fait les honneurs de leur belle demeure. » (*Description scientifique de la Haute - Auvergne*, p. 241,242.)

Indépendamment du fief d'Anjony , peu à peu augmenté de presque tous les démembrements de la terre de Tournemire, la famille d'Anjony a possédé les seigneuries de Falcimagne, de Mardogne, de Gimazanne, de La Nobre, de Vals, de Raogouse, de Cambon, de Saint-Cirgues-de-Malhert, etc., etc., et elle s'est alliée aux maisons de Tournemire, de Giou , de Peyronnenc-St-Chamarand, de Miers, d'Herail-de-Pierrefort, de Foix-Mardogne , de Robert-Lignerac, de Pestels, de Salers, de Léotoing, etc., etc. Elle s'est éteinte en la personne de Claude d'Anjony, successivement page du roi Louis XIV en 1681, mousquetaire en 1684, corvette au régiment maistre-de-camp en 1689, lieutenant dans royal-carabiniers en 1694, capitaine au régiment du Maine en 1704, chevalier de St-Louis en 1705, mestre-de-camp en 1718, enseigne aux gardes-du-corps en 1732, brigadier d'armée en 1734 et maréchal-de-camp en 1740, après cinquante-neuf ans de services actifs.

Claude d'Anjony n'ayant pas contracté d'alliance , testa en 1760 en faveur de Robert de Léotoing, son cousin , fils de Gabriel de Léotoing, seigneur de Charmensac, et de dame Gabrielle d'Anjony.

La maison de Léotoing, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la province, avait pris son nom d'un antique château situé non loin de la petite ville de Blesle , et dont les ruines se voient à la cime d'une énorme roche battue par les flots de l'Allagnon. Malheureusement, il ne reste plus de cette noble race qu'un seul représentant, M. le marquis de Léotoing-d'Anjony, ancien officier de la maison du roi, chevalier de St-Louis, âgé de plus de 80 ans, qui ne laisse de son mariage avec Mlle de Peyrac de Jugeals-de-Veilhan que deux filles, mariées à deux frères, MM. de Pélissier de Féligonde, de Clermont.

Bezaudun, château et fief qui relevait du château dominant de Tournemire. Il est fait mention de Bezaudun dans un acte de foi et hommage de 1284; dans le traité de 1298, dans la nommée fournie au duc de Berri en 1368, etc. ; mais il paraît que ce n'était encore alors qu'un affar ou mas assez important, où s'établit plus tard une branche de la maison de Tournemire, qui y fit construire un château.

Louis de Tournemire, fils puîné de Rigaud , seigneur de Tournemire, et de Jeanne de Dienne , eut en partage le domaine de Bezaudun et une partie de la coseigneurie de Girgols. Il épousa, le 3 juin 1485, Catherine de La Tour, dame de Juzis , en Lauragais , de la même maison qui, de nos jours , s'est attribuée le nom de La Tour-d'Auvergne, et à laquelle appartenait Mgr Hugues-Robert-Jean Charles de La Tour-d'Auvergne, évêque d'Arras depuis 1801, cardinal sous Louis-Philippe. Louis de Tournemire fut reconnu patron de l'église de Girgols, conjointement avec Guy, son frère, en 1487, et testa le 27 mars 1504, nommant tous ses enfants, qui étaient au nombre de six, savoir : Guy, Jean, Philippe, Antoine, Barbe et Marguerite.

Guy de Tournemire, seigneur de Bezaudun , coseigneur de Tournemire et de Girgols, institué héritier par son père , servait dans la compagnie d'hommes d'armes de M. de Tournon, le 4 avril 1524. Plus tard, il fut lieutenant du prévôt de la province d'Auvergne, et nous le voyons figurer en cette qualité à deux revues de sa compagnie : la première , passée par M. de Lafayette , à Pontgibaud , le 7 mai 1530; la seconde, par Joachim de Chabannes, au château de Madic, le 0 juin 1554. Dans les rangs de la même compagnie figurait aussi Jean , bâtard de Tournemire. (Rôle à la bibliothèque impériale.)

Guy de Tournemire avait épousé, le 21 avril 1823, Claude du Puy-de-Dienne, fille d'Alexandre, seigneur du Puy et de Chavaroche, près de Cheylade. Il ne paraît pas que Guy de Tournemire, bien qu'il eût été lieutenant du prévôt d'Auvergne, se fût suffisamment pénétré de tous les devoirs de sa charge; car, au lieu de donner des preuves de son respect pour l'ordre, il se rendit lui-même coupable d'actions qui le

troublèrent d'une manière grave. Guy de Tournemire avait vu avec dépit venir s'installer dans le vieux manoir de ses ancêtres, des familles sinon étrangères, du moins d'une autre race : d'abord Jean de Chauveron, époux de Jeanne de Tournemire, puis Bertrand de La Roque, époux de Jeanne de Chauveron. Aussi, sous prétexte de lésion de ses droits, chercha-t-il querelle aux nouveaux venus, et, après maintes discussions fâcheuses, s'avisa-t-il d'attaquer à main armée le château de ses adversaires, de le piller, de le dévaster de telle sorte qu'il ne tarda pas à devenir inhabitable.

Traduit pour ce fait devant la cour des Grands-Jours séant à Riom, en 1346, le seigneur de Bezaudun y fut condamné, dit-on, à la peine de mort, ce qui ne nous semble pas suffisamment prouvé ; mais au moins à des dommages et intérêts, plus à une grosse amende, pour garantie desquels le château et fief de Bezaudun furent saisis. Guy de Tournemire, loin de se soumettre, vendait clandestinement en détail tous les objets dont le déplacement était facile, ce qui obligea les commissaires préposés à diriger de nouvelles poursuites contre le délinquant; mais un nouvel arrêt, dont l'exécution avait été confiée au lieutenant du bailliage» d'Aurillac, ne fut pas mieux obéi ; il y eut même rébellion ouverte, lutte armée dans laquelle périt le bâtard de Tournemire. Cette résistance désespérée avait été particulièrement excitée par la dame de Bezaudun, Claude du Puy, qui fut arrêtée et constituée prisonnière, d'abord à Riom, ensuite à la Conciergerie de Paris, où, après une procédure en règle, cette dame fut condamnée, par arrêt du 24 juillet 1548, à une nouvelle amende de 1,200 livres parisis et 400 livres de dommages et intérêts envers les époux de La Roque. L'arrêt portait, en outre, que Claude du Puy resterait en prison jusqu'à l'entier paiement des sommes précitées; la cour faisait encore défense à ladite dame de commettre à l'avenir excès, violences, rébellion et désobéissance à la loi, sous peine de condamnations plus sévères.

Nous tirons ces renseignements de l'arrêt même du 24 juillet 1548, qui résume les faits, et qui repose aux archives de la préfecture du département du Puy-de-Dôme. Nous ignorons les suites de cette affaire, mais il est vraisemblable qu'elle se termina là; nous sommes même très-portés à croire que c'est à cette époque que le château de Bezaudun cessa d'exister. La seigneurie demeura cependant aux enfants de Guy de Tournemire et de Claude du Puy, qui furent : 1° Jacques, qui forma le degré suivant; 2° Robert, qui n'eut pas d'enfants de Florette de Prallat ; 3° Jean de Tournemire, qui forma la branche du Trieu et du Sartre, paroisse de Chevclade, divisée en plusieurs rameaux dont on a parlé aux articles de *Jalleyrac*, *Moussages*, *Saint-Vincent et Tourniac*. Toutes ces branches sont éteintes, excepté la dernière, fixée depuis 1796 dans les environs d'Ussel (Corrèze), où elle compte encore plusieurs représentants.

Jacques de Tournemire, fils aîné de Guy et de Claude du Puy, succéda à son père dans le fief de Bezaudun. Il servait dans la compagnie d'hommes d'armes de M. de

Sancerre, en 1554 et 1565, et il épousa, le 1er juin 1566, demoiselle Claude de Douhet, fille du seigneur d'Auzers. On lui connaît un fils, qui suit:

Robert de Tournemire, seigneur de Bezaudun, marié, vers 1600, à Rose de Pestels, fille de Claude, seigneur de St-Julien, et d'Hélène de Rillac. De cette union naquit une fille, Marguerite de Tournemire, qui, par contrat du 7 mai 1630, porta la seigneurie de Bezaudun en dot à Biaise de Guiniard-d'Alhignac, dont elle était veuve lorsqu'elle rendit hommage au roi à cause de Bezaudun, Girgols et partie de Tournemire, en 1669 et 1672. A cette dernière époque elle avait un fils nommé Jean, qui accomplit la même formalité, en 1684, au sujet des mêmes terres, et aussi de celle de La Peyre, en Jordanne. (*Noms féodaux*, p. 507, 9i7. ) La succession de Jean Guiniard-d'Alhignac passa à la famille Chapel de La Salle, seigneur de La Pachevie, qui possédait Bezaudun en 1739 et 1780.

Antérieurement au XV<sup>e</sup> siècle et indépendamment, près d'Aurillac ; à Muret, paroisse de Thiézac. Le dernier représentant de celle-ci fut décapité en 1574, pour avoir fait couper le poing à un huissier qui s'était présenté de celles déjà énumérées, d'autres branches de la maison de Tournemire étaient établies à Marzes, paroisse de St-Cernin ; à Leybros, paroisse de St-Bonnet-de-Salers; à La Roquevieille au château de Muret, porteur d'un mandement de justice. (Voir les articles relatifs à ces diverses localités.)